

20 DÉCEMBRE 2021

Service administratif du Conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur (MRC) des charters de Responsabilité, tenu en virtuelconférence, le lundi 20 décembre 2021.

Madame Isabelle Arcotte, agit comme greffière-intérimaire.

ORDRE DE LA SÉANCE

Madame Marie-Françoise Tremblay, informe l'assemblée que la séance extraordinaire est ouverte à 19:00.

1. QUÉLQUES DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE DES MEMBRES

Étaient présents les membres du conseil suivants :

- Madame Geneviève Gauthier, du parti no 1
- Monsieur Louis Michel, du parti no 2
- Monsieur Xavier Garneau, du parti no 3
- Madame Mylene Tremblay, du parti no 4
- Monsieur Étienne Brunet, du parti no 5

Étaient absents les membres du conseil suivants :

- Madame Marie-Eve Brunet, du parti no 3

Les acts de convocation de la séance extraordinaire ont été signifiés à tous les membres du conseil conformément aux dispositions des articles 112 et 113 du Code municipal du Québec.

2. ORDRE DU JOUR

2.1. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2021-02-030: Actuelles de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Étienne Brunet, appuyé par monsieur Xavier Garneau et monsieur L'ARCHAMBAULT par les conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour tel que remis aux membres et présenté ci-dessous.

est ADOPTÉE «4

19:15:14.00

ORDRE DU JOUR

- 3 FINANCES ET TRÉSORIÈRE
- 3.1 Adoption du programme d'investissements 2022-2024
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5 CLÔTURE DE LA SÉANCE

20:12:14.00